

Le Courriel d'information

n°186 – Vendredi 17 novembre 2000.

LIBERTE D'EXPRESSION

Dans ce numéro

En bref...

1- Droit à l'Information et liberté d'expression. La culture d'entreprise est-elle liberticide ? Nous nous sommes aperçus que deux banques interdisaient de fait la lecture de ce Courriel d'Information. Il s'agit de la BNP et de Paribas.
2- SIDA : Mort sous brevet. Alors que des traitements existent, les prix imposés par des multinationales qui se fabriquent une rente ne permettent pas à des millions de gens de se soigner. Une manifestation est prévue le 1er décembre.
3- Trois bonnes raisons pour manifester à Nice les 6 et 7 décembre 2000. Des dizaines de milliers de manifestants sont attendus. Pour ATTAC de partout en Europe par bus ou par trains des militants s'organisent pour venir participer à ce qui est déjà le point d'orgue d'une année riche et fertile, on l'espère pour l'avenir.
4- La Taxe Tobin à la Commission des Finances du Sénat belge. Justement l'avenir pour nous c'est Tobin tout de suite, en Europe c'est possible. Nous le rappellerons dans les rues de Nice. Mais les choses avancent en Belgique et se concrétiseront peut-être lors de la présidence belge de l'Union européenne au deuxième semestre 2001.
5- Pétition OMC. Les derniers jours pour la signer.
6- Dakar 2000. Un concert de soutien est organisé pour aider au financement de cette rencontre internationale organisée en décembre sur le continent africain.
7- Ma commune sans OGM – Ma province sans OGM. Si la vache folle tient la une des journaux, les logiques marchandes pour ce qui concerne les OGM sont toujours à l'œuvre et peut-être plus que jamais. De plus un congrès de l'ONU se tiendra à Montpellier du 11 au 15 décembre sur la "Biodiversité biologique" afin de mettre au point la commercialisation des OGM. 143 pays y participent.

Droit à l'information et liberté d'expression.

Nous savions qu'en Tunisie, mais aussi dans d'autres pays, le droit à l'Information et la liberté d'expression n'étaient pas garantis voire même étaient surveillés et sanctionnés. Il existe chez nous, en France en particulier, des endroits où ces droits sont rayés de la carte : certaines entreprises et en particulier des banques.

En triant pour une fois les retours automatiques des courriers électroniques nous avons découvert :

From: <postmaster@bnpgroup.com>
Sent: mardi 14 novembre 2000 10:26
Subject: Your message was blocked.



Le message que vous avez envoye de sujet: "[ATTAC] INFO 185 - TOUS LES CONTINENTS" a été bloqué. Ce message a été effacé.

From: <postmaster@paribas.com>
Sent: mardi 14 novembre 2000 09:21
Subject: Your message has been blocked.
Your mail message with subject [ATTAC] INFO 185 - TOUS LES CONTINENTS has been blocked by the Paribas Internet Email gateway from being delivered.

Le courrier électronique que vous recevez ne coûte rien à votre employeur. De fait cela peut s'assimiler (et du reste la loi française nous autorise cette comparaison) à ouvrir le courrier papier que vous recevriez avec un peu de vapeur pour s'assurer de ce qu'on vous envoie, puis à ne vous le donner que si le contenu agrée à votre employeur. Il ne s'agit donc pas là d'un détournement du matériel de bureau mais bien d'un acte de censure idéologique et de l'ingérence de l'entreprise dans votre vie privée.

Une certaine logique « sécuritaire » est mise en avant par les entreprises elles-mêmes afin d'arguer le droit au filtrage électronique. Or, en contactant discrètement les personnes en question avec une adresse neutre nous avons utilisé le même format de courrier électronique. Celui-ci a atteint son destinataire qui a pu nous répondre. Le blocage ne tient donc pas aux spécificités techniques du courrier électronique mais bien à son origine.

Le problème est sérieux car plus généralement sans s'arrêter à ATTAC et à notre périodique électronique, c'est le droit à l'information syndicale, politique ou autre qui est mis à mal à l'intérieur de l'entreprise. Nous avions déjà signalé le problème dans le Courriel n°113 (21 février 2000) : « Censure de l'information : agissez ! ». Depuis lors il ne s'est évidemment pas arrangé.

L'une des personnes concernées, contactée discrètement, nous a répondu « je n'ai jamais reçu les courriers envoyés, et je n'ai jamais demandé à mon employeur de les bloquer ! La politique de sécurité informatique est très forte ici et ce n'est pas la première fois que cela arrive, je ne suis donc pas particulièrement étonné. ».

Vous pouvez vous organiser et contactez l'un ou l'autre des syndicats de votre entreprise afin que tous vos droits de citoyens et de citoyennes soient effectifs à l'intérieur de votre entreprise, en particulier celui de recevoir de l'information sans être « écouté », « traqué », « filtré »... Puni ? Peut-être pas encore, mais les geôles de Ben Ali ne se sont remplies qu'après que la censure de l'information a été effective, lorsque la détenir et la diffuser sont devenus un délit. Aujourd'hui à la BNP et à Paribas l'information d'ATTAC et probablement d'autres organisations est censurée alors que librement choisie par des employés. La censure s'arrête au serveur de courrier électronique et ne remonte peut-être pas encore au Service du personnel afin qu'il prenne des sanctions. Demain ?

Pourquoi ATTAC ? Nous n'avons jamais directement mis en cause la BNP ou Paribas et notre rôle est d'informer et de proposer des solutions pour un autre monde, bien loin de querelles partisanes ou d'attaques nominales. Il ne peut donc s'agir de mesures personnelles, mais bien d'une censure idéologique. C'est tout cela qui est extrêmement grave et préoccupant pour l'avenir général de nos libertés.

Merci à toutes et à tous de prévenir nos ami(e)s employé(e)s dans ces banques, et peut-être dans d'autres, qu'ils sont écoutés et filtrés... ce message ne les atteindra pas.

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

SIDA : mort sous brevet

Entre le droit des brevets et le droit à la santé, le monde va devoir faire un choix.

Nous nous sommes battus des années pour que ceux qui financent la lutte contre le sida reconnaissent que les millions de personnes atteintes devaient être soignées. Nous nous sommes battus pour ne plus entendre parler de " génération perdue ", pour qu'un cinquième de la population d'Afrique ne passent pas par " pertes et fracas ". Nous avons gagné, puisque cette année l'opinion publique, les agences de l'ONU, la Commission Européenne, et les principaux acteurs de la lutte contre le sida dans le monde reconnaissent enfin que tout doit être fait pour que les traitements antiviraux soient accessibles au plus grand nombre.

Aujourd'hui, tout le monde a compris que le prix des traitements est le premier obstacle à la santé. Tout le monde sait que le monopole des multinationales pharmaceutiques sur ce marché leur permet de fixer ces tarifs disproportionnés par rapport à leur investissement dans la recherche, par rapport aux coûts de production, et par rapport aux capacités de paiement des pays en développement.



Tout le monde le sait mais rien ne se passe. On continue de croire que les grands laboratoires daigneront un jour faire de vraies concessions tarifaires sans imposer leurs conditions, qu ils accorderont sous la pression internationale des licences de production aux pays les plus touchés, qu ils s organiseront pour pouvoir proposer au Nord et au Sud des tarifs différenciés à grande échelle.

Il faut être clair : il n y a pas eu de concessions, et il n y en aura pas, qui soit de taille à arrêter l hécatombe en cours.

L Industrie pharmaceutique met tout son pouvoir financier en œuvre pour freiner les producteurs de génériques qui veulent exporter, pour empêcher des pays comme le Brésil de se lancer dans la copie de nouveaux antiviraux, pour que l OMS ne soutienne pas la constitution de marchés régionaux et la distribution de copies à grande échelle. Et pour faire pression, les labos ont un allié de taille : les accords de l OMC sur la propriété intellectuelle. Ces accords TRIPS qui imposent aux pays signataires le respect de leurs brevets sur vingt ans, leur garantissant ainsi un monopole durable et profitable.

Il est temps de se réveiller. Des traitements existent, ils peuvent être copiés. Les malades les demandent, les médecins les attendent. Pour que leur coût s aligne sur les capacités de paiement des pays qui en ont besoin, il faut que leur production se fasse à une autre échelle. Et pour qu ils soient copiés en masse, produits ou distribués dans tous les pays dévastés par l épidémie, les brevets doivent tomber.

C est aussi simple que ça. L Afrique n attendra pas, avant de s effondrer, que les rares exceptions au droit des brevet soit enfin exploitables. L Asie n attendra pas, avant de flamber, que l OMC l autorise à produire partout de l AZT, du D4T, du 3TC et tous les traitements qui d ici là, auront été développés. Le Brésil n attendra pas avant de céder sous la pression des labos qui tentent de l empêcher d exporter ses génériques d antiviraux comme d en produire de nouveaux.

La propriété intellectuelle, le droit des brevets, a paraît-il été instauré pour que les profits nés de la vente d une molécule nouvelle alimentent en retour la recherche de traitements pour qu enfin, in fine, l humanité puisse être mieux soignée. C est l inverse qui se passe. Les brevets tuent. Les malades du sida meurent sous brevets.

Venez manifester avec nous le 1er décembre 2000, 18h00 République. Plus d informations : actpress@actupp.org

Trois bonnes raisons pour manifester à Nice les 6 et 7 décembre 2000

La tenue du sommet final de la présidence française de l Union européenne à Nice, les prochains 7 et 8 décembre, n est pas, en soi, un motif suffisant pour y manifester massivement.
Mais si on prend en compte le moment où se tient ce sommet - celui d une mondialisation libérale qui s accélère en même temps que se développe un mouvement mondial de contestation - et les enjeux spécifiques à l Union européenne - l élargissement à l Est et la réforme des traités -, alors il existe de bonnes raisons pour manifester à Nice !

Il s agit d abord d un choix de société.
Le capitalisme est entré dans une nouvelle phase de son histoire et, derrière le terme de « mondialisation », un nouveau modèle se forme, sous les règles fixées par le capital financier. Un modèle où la reprise économique se conjugue avec le développement du travail précaire et une croissance rapide des inégalités, entre pays pauvres et pays riches comme au sein de chacun de ces pays. L Europe aurait les moyens - par son poids économique et surtout la vivacité de son mouvement social - de proposer une autre voie, en se donnant les moyens de protéger l environnement, mis à mal, comme l ont montré les naufrages du pétrolier Erika il y a un an et de l Ievoli Sun cette année, par des firmes multinationales pour qui tout est bon pour diminuer les coûts, et en prenant des mesures résolues contre la pauvreté, le chômage, la précarité et pour les défense des droits des salariés.

Il s agit ensuite d un enjeu pour les mouvements sociaux.

Depuis Seattle, il y a tout juste un an, les mobilisations se succèdent, de Washington à Genève ou Prague, en s appuyant sur l émergence d un mouvement de la jeunesse, aux caractéristiques similaires dans les différents continents, et sur de nouveaux acteurs qui mènent des campagnes dans le monde entier, pour l annulation de la dette des pays pauvre ou pour la taxation des capitaux spéculatifs. Mais la réussite de Seattle s explique aussi par le fait que ces mouvements ont réussi à converger avec les syndicats américains, qui s opposent aux conséquences sociales de la mondialisation libérale. Une convergence qui ne



règle pas tous les débats - le syndicalisme, aux Etats-Unis, a une tradition protectionniste très forte - mais qui a permis de réels pas en avant : l AFL-CIO, la grande confédération américaine, vient ainsi de changer radicalement d orientation en demandant la régularisation des immigrés clandestins.
En Europe, nous n en sommes pas là : l absence des syndicats, à Prague, en est l exemple le plus récent. Mais le sommet de Nice peut être l occasion de rattraper ce retard. L Europe est, depuis quelques années, un enjeu pour les mouvements sociaux, que ce soient les grands syndicats, regroupés dans la CES, où les mouvements de chômeurs et de lutte contre les exclusions, rejoints par des syndicats combatifs et radicaux, dans le réseau des ³ marches européennes ² qui a mobilisé à Amsterdam en 1997 et à Cologne, en 1999. Toutes ces forces seront à Nice, en même temps qu ATTAC et de nombreux mouvements de lutte contre la ³ mondialisation libérale ². Faire converger ces combats et ces réseaux est un des objectifs des manifestations des 6 et 7 décembre.

Il s agit enfin d empêcher que la réforme de traités fondateurs de l Union ne soit l occasion d une régression supplémentaire. Ce serait le cas si la Commission arrivait faire passer son projet sur le commerce des services. Celui-ci est régi par le processus de " double décision " qui exige un accord unanime des états. C est une protection contre les menaces qui pèsent sur les service publics comme l éducation et la santé que les grands groupes aimeraient voir passer dans la loi commune : celle du marché et de la libre concurrence ! Cela concerne aussi la " charte des droits fondamentaux " dont le projet a été adopté à Biarritz, en octobre dernier. Le texte adopté est en régression par rapports aux droits sociaux existants dans la plupart des pays européens et à des textes internationaux comme la " déclaration universelle des droits de l homme ", pourtant adoptée en 1948 !

C est sur ces base que de nombreux réseaux, regroupant des syndicats, des associations et des ONG se retrouveront à Nice. Le mercredi 6 à 14h, ce sera la manifestation de la CES, et le jeudi 7 au matin les " marches européennes contre le chômage et les exclusions " se retrouveront, avec les réseaux de lutte contre la mondialisation libérale, pour marcher vers le centre de conférence où se tiendra le sommet et exiger que nos revendications soient enfin entendues.

Christophe Aguiton. Paris, le 9 novembre
Plus d informations http://attac.org/nice2000/

Note
La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, progrès ou régression ?

La Charte qui doit être proclamée par les Chefs d'Etat et de gouvernement européens réunis à Nice les 7 et 8 décembre pourrait servir de préambule à une future Constitution européenne. Pourtant, elle est en recul sur les droits déjà reconnus dans la plupart des pays de l'Union. Il sera introduit par : Michel Rousseau - Marches Européennes contre le chômage / Suzy Rojtman - Marche Mondiale des Femmes / Pierre Tartakowsky - Attac

Il aura lieu le :
Mardi 21 novembre 2000, à 20 heures au FIAP
30 rue Cabanis, métro Saint Jacques
Plus d informations paris14@attac.org

La taxe Tobin à la Commission des Finances du Sénat belge

Suite au dépôt des propositions de résolution des sénateurs Jacky Morael (Verts francophones), Michiel Maertens (Verts flamands), Philippe Mahoux (Socialiste), Michel Barbeaux (Sociaux chrétiens) et Georges Dallemagne (Sociaux chrétiens) et aux auditions de divers experts, la commission des finances dépose une résolution qui sera mise aux votes. Celle-ci est maintenant approuvée et signée par tous les membres (Libéraux compris). En résumé, elle constate :

1- les conséquences dramatiques des crises financières pour le développement ;
2- la nécessité de garantir un meilleur contrôle des marchés financiers.

Elle demande au gouvernement :

1- de saisir l'occasion de la présidence belge de l'UE pour prendre l'initiative d'exercer un meilleur contrôle des marchés financiers ;

2- d'examiner les modalités de mise en place d'un impôt sur les flux de capitaux internationaux. Le gouvernement doit communiquer son point de vue au Parlement en temps utile pour que celui-ci puisse en discuter avant le début de la présidence belge.

3- de présenter au FMI des propositions concrètes...

4- de formuler des propositions concrètes en vue de renforcer le rôle du FMI en temps de crise, de



garantir la défense équilibrée des intérêts des pays créditeurs et débiteurs, d'associer le secteur privé à la prévention et à la gestion des crises...

La Chambre des Représentants a adopté le 9.11.2000 une proposition plus générale allant dans le même sens.

Une première étape est franchie, mais ce n'est qu'une étape et le chemin est encore long. Le ministre des finances, Didier Reynders doit maintenant prendre position, il a déjà déclaré qu'il demandera l'avis du Conseil Supérieur des Finances. Le bureau du Plan aurait déjà fait une étude sur la faisabilité d'une taxe du type Tobin, mais M. Reynders ne compte pas l'interroger. Le Premier ministre, Guy Verhofstadt, aurait l'intention de s'engager sur l'agenda de la présidence à l'UE au début du mois de mars prochain. Par ailleurs, il paraîtrait (mais cela doit encore être vérifié) que le Plan Fédéral de Développement Durable ferait état de l'introduction d'une taxe du type Tobin.

Daniel Spoel, Réseau Contre la Spéculation Financière, Attac LLN
Plus d Informations : belgium@attac.org

Pétition OMC

La pétition pour le contrôle citoyen de l OMC initiée par ATTAC, la CCCOMC et la Confédération paysanne a déjà reçu plusieurs dizaines de milliers de signatures, 3212 aujourd hui électronique.

Cette pétition sera close bientôt et sera remise très prochainement. Aussi si vous ne l avez pas déjà signée ou si vous connaissez quelqu un qui ne l aurait pas fait, vite : http://www.local.attac.org/petition/

Dimanche soir la pétition ne pourra plus être signée.

Dakar 2000

Concert de soutien à l'initiative Dakar 2000
Contre la dette illégitime
Jeudi 30 novembre 2000 de 19h à minuit
Montreuil, salle des fêtes, Place Jean Jaurès
(M° Mairie de Montreuil)

Avec Nder et le Setsima Group, les Cultures Project (Achille Gajo, Sylvia Howard, Thomas M. Pollard), Entre Chiens et Loups, JB Tsiabaka, Ben Kayi-Ranga, etc.

PAF : 80 F - Etudiants/chômeurs : 50 F

Organisé par le collectif de soutien à Dakar 2000, contre la dette illégitime Contact c/o Cedetim, 21ter rue Voltaire, 75 011 Paris, cedetim@globenet.org

Ma commune sans OGM – Ma province sans OGM

OGM et productivisme.

La dissémination des organismes génétiquement modifiés (OGM) représente un enjeu économique important. Depuis son démarrage commercial en 1995, ce marché a été multiplié par 30. Les ventes totales de cultures génétiquement modifiées ont représenté 2,1 à 2,3 milliards de dollars en 1999 (+30%). En l'an 2000, estime l'ISAAA( ), le marché devrait atteindre 3 milliards de dollars puis 8 milliards en 2005. Selon l'ISAAA, les cultures de plantes génétiquement modifiées dans le monde (soja, maïs, coton et colza principalement) ont atteint 40 millions d'hectares en 1999, soit une hausse de 44% par rapport à 1998.

Ces cultures sont réalisées pour près des trois-quarts aux Etats-Unis (72% avec 28,7 millions d'hectares), suivis par l'Argentine (17% avec 6,7 millions ha), le Canada (10% avec 4 millions ha) et la Chine (1% avec 300.000 hectares, surtout du coton). Très loin derrière, huit autres pays cultivent des OGM à petite échelle: l'Australie et l'Afrique du Sud (100.000 ha chacun), le Mexique, l'Espagne (30.000 ha de maïs modifié), la France et le Portugal (1.000 ha chacun de maïs modifié), et pour la première fois la Roumanie et l'Ukraine. Cette croissance est d autant plus paradoxale que la rentabilité économique de la production agricole des OGM est égale voire plus faible que la production agricole classique( ).

Rappelons-nous aussi que l objectif économique et politique des sociétés détentrices de semences OGM est d avoir la maîtrise totale du secteur agricole mondial. A dessein, ces sociétés perfectionnent actuellement des graines OGM dont la stérilité est absolue (OGM terminator)( ). Ce type de technologie vise particulièrement à conquérir et maîtriser les marchés alimentaires des pays du Sud.

OGM et écosystèmes.

A l enjeu économique se superpose celui de l impact environnemental de la dissémination des OGM dans les écosystèmes. Les



modifications génétiques les plus répandues sont la résistance aux herbicides (71% des OGM) et aux insectes (22%).

Au niveau de la Belgique, les essais expérimentaux de cultures transgéniques (colza, maïs, chicorée, betterave sucrière) occupent pour cette année 2000, une superficie de 120 ha et concernent exclusivement des organismes capables de résister aux herbicides et / ou sont producteurs de toxines insecticides ou fongiques.

Or nous savons que ces OGM utilisés en agriculture induisent rapidement des résistances accrues et multiples chez les insectes et les champignons prédateurs( ). L agriculture de demain sera donc confrontée à un surcroît de destruction des céréales à moins d utiliser des matières actives phytosanitaires plus spécifiques et plus toxiques. Nous savons aussi que le pollen des OGM est capable de féconder des variétés " non utiles en agriculture " et leur confère des capacités nouvelles de résistance aux herbicides totaux. L agriculture de demain se trouvera donc de surcroît face à un envahissement de plantes résistantes et non utiles à l alimentation qu il faudra gérer par l utilisation massive d herbicides plus sélectifs.

OGM et santé publique.

En matière de santé, il est impératif d appliquer le principe de précaution selon lequel tant que l innocuité d un produit n est pas démontrée, il y a lieu de s abstenir de la promotion de celui-ci. Se fondant sur les nombreux travaux déjà produits en la matière, la Commission d enquête( ) de l Assemblée Nationale sur la transparence et la sécurité sanitaire de la filière alimentaire en France a estimé qu'en matière de biotechnologies, la recherche scientifique devait poursuivre son oeuvre et s'employer à offrir les garanties indispensables qu'attendent les consommateurs. Dans cette attente, elle estime prématurée la mise sur le marché de nouveaux produits issus d'organismes génétiquement modifiés et considère que toute denrée contenant à l'heure actuelle des indices d'organismes génétiquement modifiés doit bénéficier d'un étiquetage qui le mentionne expressément.

Dans le cadre de la révision actuelle de la directive européenne (Directive 90/220/CE) relative à la dissémination d OGM, il est par ailleurs scandaleux de constater que le lobby agro-alimentaire refuse de voir inscrire, dans cette directive, la notion de responsabilité et d assurance civile dans l hypothèse d un accident écologique ou sanitaire engendré par la dissémination d OGM.

La biodiversité au service des écosystèmes et de la sécurité alimentaire.

Face à la pensée unique qui nous suggère que seules les biotechnologies peuvent nous sauver des pires situations agricoles, une expérience chinoise récente vient nous rappeler que l on peut obtenir des résultats spectaculaires en faisant appel à la biodiversité et à des moyens agricoles traditionnels maîtrisés( ).

Lors de deux campagnes menées en 1998 et 1999 dans la province du Yunnan, des scientifiques et des agriculteurs ont mélangé( ) plusieurs variétés de riz au lieu de les cultiver séparément en monoculture, comme ils le font habituellement. Selon la revue Nature du 17 août, ce choix a eu pour résultat d'augmenter les rendements de 89 % et de diminuer de 94 % l'impact d'une des plus importantes maladies du riz, la pyriculariose, provoquée par un champignon microscopique, Magnaporthe grisea.

La pyriculariose : une maladie de riches

Dans sa forme la plus virulente, le champignon attaque la tige du riz au niveau des épis et provoque sa nécrose en empêchant la circulation des éléments nutritifs. Ce ravageur provoque fréquemment la perte de 20 % de la récolte, voire parfois sa destruction totale dans des zones où le climat est frais et humide, comme au Yunnan, en Chine. C'est aussi " une maladie de riches " : plus on introduit d'engrais, plus elle s'étend, en raison de l'apport de l'azote. Pour la contrer, les riziculteurs sont obligés de répandre de grandes quantités de fongicides, ce qui coûte cher, et augmente la pollution des eaux.

Les OGM aggravent la situation

Pour ne rien arranger, ce champignon microscopique montre une redoutable adaptabilité devant les différents moyens mis en oeuvre pour l'éradiquer. Même les biotechnologies n'en viennent pas à bout. "Lorsque l'on fait l'effort d'introduire un gène de résistance dans le plant de riz, le processus a une durée de vie très limitée car le champignon prédateur a une grande capacité d adaptation et surmonte ce qu'on lui présente, et la résistance du riz s'écroule. ", précise Brigitte Courtois, sélectionneur de riz au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad – Montpellier).



Utiliser la biodiversité génétique

Que faire dans ces conditions ? Les cultivateurs de la province de Yunnan ont décidé de reprendre les conclusions des travaux du Professeur de botanique Chris Mundi (Université d Etat de l Oregon) qui avait constaté lors de ses recherches que le mélange de différentes variétés de blé ou d'orge diminuait considérablement l'impact des maladies( ) et de les appliquer expérimentalement à la culture du riz. Et pas n'importe quel riz : le riz glutineux, très prisé des consommateurs, qui a une grande valeur ajoutée mais présente une très faible résistance à la pyriculariose.

L'expérience a été conduite sur deux ans (1998-1999) par des chercheurs de la Yunnan Agriculture University. Les deux campagnes ont consisté à insérer une rangée de riz glutineux au milieu de quatre rangées de riz hybrides, plus résistantes et plus productives. La première campagne (812 ha) a permis de réduire l'impact de la pyriculariose sur le riz glutineux à 1 %, au lieu de 20 % en monoculture, et d'en augmenter le rendement de 89 %. L'année suivante, l'expérience a été étendue sur 3.342 ha. Les résultats ont été similaires à ceux de 1998, avec un effet plus marqué cette fois sur les variétés hybrides, puisque l'impact de la maladie est descendu à 1 % au lieu de 2,3 % en monoculture.

Devant ces succès, les riziculteurs ont pu supprimer complètement l'utilisation des fongicides et les promoteurs du programme expérimental ont décidé, cette année, de l'étendre à une surface de 40.000 hectares.

Et que peut faire ma petite commune ou ma modeste province par rapport à cette problématique mondiale des OGM ?

Comme nous venons de le voir, l ènjeu de la dissémination des OGM est tout à la fois un enjeu écologique, sanitaire, économique, social, politique et éthique. Plus encore, l ènjeu des OGM est fondamentalement un enjeu de sécurité alimentaire et un enjeu où la démocratie et le politique doivent trouver une dynamique nouvelle et profonde. Celle-ci peut se concevoir au niveau de la citoyenneté la plus proche. Celle de votre Commune et de votre Province.

D àbord, nous ne sommes pas seuls. La mobilisation contre les OGM alimentaires est belge, française,...européenne et continentale (Japon, Brésil, Indes, USA, ...). Ensuite, rien ne s òppose à ce que votre petite commune ou votre modeste province se déclare TERRITOIRE SANS OGM.( )

En effet, il est de la responsabilité des communes et des Provinces d àssurer à leur niveau, que l'alimentation fournie dans les établissements scolaires ou de soins soit saine, équilibrée et sans danger pour les personnes concernées et ne contienne pas d'ingrédients issus du génie génétique.

Il est également de la responsabilité des communes : (Art. 135 de la Nouvelle Loi Communale) “ de prévenir, par les précautions convenables, (...) les accidents et les fléaux calamiteux, (...) ”.

Au lendemain des élections communales et provinciales du 8 octobre 2000 il m àpparaît essentiel de porter dans ces lieux politiques, la détermination d ùne société civile qui demande à disposer pour tous d ùne alimentation de qualité. Revendiquer cette évidence est porteuse de sens et solidaire des peuples tiers.

Michel Somville. Biologiste. Chercheur au CEFE. Membre du Comité de Bioéthique de Belgique.
Plus d ìnformations : liege@attac.org

Note :
Voir formule de "buvard-pétition" dont le kit, validé par les amis du Maine et Loire, est maintenant disponible sur notre site, à l'adresse : http://194.250.166.229/attac/div/buvard.htm
Plus d ìnformations : attac79@attac.org
Voir aussi Courriel n°181

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Vendredi: BE: BRUXELLES – ES : MADRID – FR : BORDEAUX – ST GERMAIN DU PUY – ORLY – AUBY – CRAON – MONTREUIL
- Samedi : ES : MADRID – FR : ST GERMAIN DU PUY – LIMOGES – RENNES – PARIS 11 – LAVAL



- Dimanche : ANDORRE (En quête du Grisbi) – CLISSON – BAGNOLS SUR CEZE – PARIS 11
- Lundi : LA ROCHELLE – ROCHEFORT - SAINTES
- Mardi : CH : FRIBOURG – FR : ROUEN – ST NAZAIRE – CLERMONT FERRAND – PARIS 11 – UNIVERSITE TOLBIAC

Calendrier international.

D'ici à la semaine prochaine voici quelques rendez-vous internationaux. Si vous souhaitez en savoir plus merci de consulter <http://www.globenet.org/aitec/calendrier/calendrier.htm>. Pour compléter ce calendrier, merci d'envoyer toute information à : aitec@globenet.org

- 17/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d Etats et de gouvernements // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande
- 18/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande // Manifestation écologique, à La Haye, Pays Bas, en marge de la Conférence sur le Climat // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 19/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 20/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 21/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 22/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 23/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 24/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar // 26ème Conférence européenne de coordination du soutien au peuple Sahraoui, Bruxelles et Borzée (Ardennes belges).